



Amiens, le 18 novembre 2019

Objet : décharge de direction supplémentaire donnée le 5 décembre.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le ministre de l'Éducation nationale a octroyé une journée de décharge supplémentaire entre aujourd'hui et les vacances de Noël aux directeurs et directrices d'école. Cette proposition est une première avancée sur la reconnaissance du travail des directeurs-trices, même si cette journée ne suffira pas à alléger de manière significative la surcharge des tâches administratives de nos collègues.

Nous vous alertons sur le fait qu'il a été proposé à certain-e-s directeurs et directrices d'école d'effectuer cette journée de décharge supplémentaire le 5 décembre, journée de mobilisation contre la réforme des retraites.

Nous sollicitons de votre bienveillance pour modifier cette date du 5 décembre afin que les collègues grévistes ne soient pas pénalisé-e-s.

Veillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les co-secrétaires départementaux :

Maryse LECAT

Haydée LEBLANC

Rémi NUCIBELLA